

Assemblée des délégués du 13 octobre 2016

Point 3 de l'ordre du jour : Budgets de fonctionnement et des investissements 2017

1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

a) Administration, culture et loisirs, finances

02 Administration

020 Administration générale

Le mandat administratif comprend le défraiement du Département technique de la Ville de Bulle dans le cadre des tâches administratives et techniques qui lui sont confiées. Le dépôt du PA3 étant programmé à fin décembre 2016, ce mandat a été adapté à la baisse et budgété à Frs. 40'000.-- pour 2017.

Le compte 020.318.60 intitulé Mandat du suivi du projet d'agglomération a été modifié pour : *Honoraires divers*, car tout ce qui concerne le PA1 ou le PA3 figurera désormais dans l'aménagement du territoire, soit dans le compte 790/Aménagement du territoire.

b) Transport et communications

65 Trafic régional

650 Trafic d'agglomération

L'offre pour les prestations TPF 2017 a été négociée à Frs. 2'050'000.--, tout comme celle de 2016. Ce montant comprend la desserte du CO2 en soirée pour 4 spectacles, choisis sur la saison 2016-2017, ceci à titre d'essai. Cette offre inclut également les recettes publicitaires liées à l'exploitation des bus.

Les honoraires et frais d'études pour le trafic d'agglomération sont évalués à Frs. 18'000.-- (dont 50 % subventionnés par le Canton).

Les subventions cantonales pour l'exploitation des trois lignes Mobul sont fixées par rapport au taux de couverture atteint durant l'année précédente, soit sur la base de 2015. Le taux maximal est prévu pour les lignes ayant un taux de couverture de 20% (rapport entre les recettes et les coûts) Dès lors, le budget 2017 tient compte d'un taux de subvention maximal de 57.5% pour les lignes 1 et 2 et de 37.68% pour la ligne 3.

c) Environnement

79 Aménagement

790 Aménagement du territoire

Dans ce chapitre figure tous les honoraires relatifs au PA1 et PA3, ainsi que la première tranche de l'amortissement lié à l'étude du PA3 (décidée en 2015). Cet amortissement de Frs. 50'000.--, sur un total de Frs. 200'000.--, sera exécuté en quatre tranches.



2. INVESTISSEMENTS

a) Transports et communications

620 Routes communales et génie civil

Le budget des investissements de Mobul est difficile à prévoir et surtout difficile à présenter. En effet, ce dernier est fait bien avant celui des communes membres. D'autre part, il comprend en charge la subvention versée par Mobul au titre de la solidarité et la part de la subvention reçue de la Confédération, et en revenu la participation de la commune où les travaux se réalisent.

Liste des travaux prévus par les communes membres en 2017 :

Commune de Bulle :

Routes :

- M3 Etude réaménagement axe entrée Nord (Rte Riaz), pour un montant de Frs. 100'000.--

Mobilité douce :

- M19(c) Tronçon Coude- Pépinière, pour un montant évalué à Frs. 236'000.--
- M19(d) Réaménagement Chemin de la Pépinière, pour un montant évalué à Frs. 219'000.--
- M19(e) Création liaison Les Granges – Rue de Vevey, pour un montant évalué à Frs. 599'000.--
- M20(c) Réaménagement tronçon Champ-Barby – La Tour-de-Trême, pour un montant évalué à Frs. 506'000.--

Arrêts de bus :

- M16(f) Arrêt Vudalla, pour un montant évalué à Frs. 60'000.--
- M16(g) Arrêt de bus en Palud, pour un montant évalué à Frs. 129'000.--

Stationnement deux-roues : M24(e), pour un montant évalué à Frs. 150'000.--

Commune Morlon :

- M12 Complément traversée de Morlon, le montant évalué est de : Frs. 600'000.--

Commune Le Pâquier :

- M13(a) Route cantonale, secteur gare, le montant évalué est de : Frs. 140'000.--
- M13(b) Liaisons village – route cantonale, le montant évalué est de Frs. 700'000.--
- M20(e) Complément liaison Le Closalet – Le Pâquier, le montant évalué est de Fr. 30'000.--
- M24(a) Stationnement deux-roues, montant évalué à Frs. 25'000.--



Commune de Riaz :

- M10(a) Réaménagement traversée de Riaz, tronçon 4, pour un montant devisé à Frs. 600'000.--

En conclusion, le Comité invite l'Assemblée des délégués à approuver les budgets de fonctionnement et des investissements 2017 tels qu'ils lui sont présentés.

Au nom du Comité de direction

La Vice-Présidente
Antoinette Badoud

La Présidente
Marie-France Roth Pasquier